

A CAPELLA !

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE BÂTON – N°4

EDITO

LE MOT DU MAIRE

Ça y est, le conseil municipal vient de fêter ses 1 an et le bout du tunnel est en vue!

L'allègement des barrières sanitaires a permis l'organisation de la grande randonnée annuelle avec un peu plus de 180 participants grâce à la dextérité du comité des fêtes.

En août, un concert et un spectacle vont se produire sur la commune avec la programmation d'un feu d'artifice le 12 Août.

Il nous tenait à cœur, après ces moments difficiles traversés ensemble et quelques fois douloureux, de pouvoir vous donner l'occasion de nous retrouver en famille, entre amis et célébrer des jours plus doux.

Par ailleurs, le conseil tient à vous faire partager la réflexion amorcée autour la santé communale : partout dans notre ruralité, les élus réfléchissent au mieux vivre, mieux vieillir, mieux.... Aussi quand une réflexion s'engage sur la mobilité au sein de la communauté de commune, notre commune a signé un partenariat avec AXA assurances. Cette convention permettra, via des rencontres collectives et individuelles, de nous sensibiliser et nous accompagner dans nos besoins.

Mais les besoins sont multiples : végétalisation du cimetière, changement de destination de l'école ... Y a plus qu'à !!! La chasse aux subventions est ouverte !

Pour contacter la Mairie

Adresse : 2 rue Capella - 86250 La Chapelle-Bâton

Téléphone : 05.49.87.11.58.

Adresse mail : la-chapelle-baton@departement86.fr

En cas d'urgence, merci de composer le numéro de téléphone de la mairie (transfert de ligne).

Départ à la retraite de Rémi ROGEON, agent communal et arrivée de William MABILEAU

Bonne retraite Rémi !

Après avoir posé les outils au garage communal au début du mois de juin, pour quelques semaines de congés, notre « cantonnier » a, depuis le 1er juillet, fait valoir ses droits à la retraite.

Après avoir parcouru la commune sur des milliers de kilomètres pour entretenir chemins et voiries, posé et déposé des centaines de fois l'étendard de la République, illuminé le bourg pour Noël, embelli les rues...Rémi va pouvoir vaquer à ses occupations personnelles.

Toujours d'humeur égale, l'as du bricolage au dire des anciens, le mangeur de « palisses » pour d'autres, Rémi n'aura laissé personne indifférent.

Un petit mot gentil adressé là, une confiance glanée là-bas, toujours un salut de la main pour ne pas lâcher le volant du tracteur lancé à tombereau ouvert sur les chemins et routes de la commune.

Mais, vous en dire plus ici, serait se priver d'un contenu que vous serez invité à découvrir lors d'une cérémonie à l'automne.

Bienvenue William,

Arrivé au mois de mai, notre nouveau cantonnier est devenu agent d'entretien communal. L'appellation change et les contours du métier évoluent exigeant moult formations, notamment des CACES (planifiés en septembre et octobre), sans lesquels, ni la conduite, ni l'entretien du matériel ne sont permis.

William exerçait déjà ses fonctions à Saint Gaudent à mi-temps, avant d'être recruté comme agent contractuel sur notre commune.

Avec une formation jardin-espaces verts, son profil sera vite un atout dans le cadre des communes invitées à la transition écologique et notamment la transformation nécessaire des cimetières. Enherbement, plantation, usages de produits biologiques...autant d'actions qui seront confiées à William et qui nécessiteront un effort de chacune et chacun tant le changement va transformer le cimetière.

Au terme d'une année, sera engagé un diagnostic et une réflexion sur le choix entrepris pour entretenir la commune, notamment l'externalisation de l'élagage à l'entreprise Gaboriau de Genouillé, l'élagage nécessitant un entretien trop coûteux.

Des choix stratégiques pourraient dépendre d'une mutualisation intercommunale, mais aussi de partenariats dans l'investissement et surtout de vos attentes.



DANS CE NUMERO (PAGE 3)

**COMMÉMORATION
DU 8 MAI**

**CURAGE
DU CANAL**

**NUMÉROTATION
DES VILLAGES**

LA COMMUNE**L'actualité de La Chapelle-Bâton***Délibérations du Conseil municipal***Délibérations prises lors des trois derniers conseils**

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale sur le taux d'imposition foncier 2021.

Suite à un projet de restructuration des bâtiments de l'école, le conseil municipal a décidé de mettre fin à la convention d'occupation temporaire qui avait été signée entre Monsieur CARTIER Jérôme et la Mairie pour la cantine.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'acquisition d'un véhicule neuf Renault Kangoo Express d'une valeur de 15 750€ HT par le garage SAVIN. Le conseil municipal émet un avis favorable.



Véhicule à disposition des besoins des services communaux

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'AXA France propose d'organiser des permanences dans une salle communale afin de faire connaître aux habitants les propositions et garanties que cette compagnie d'assurances peut offrir en matière de complémentaire santé.

Une convention doit être signée entre AXA France et la Mairie afin de définir les différentes modalités et mise à disposition d'une salle.

Le Conseil municipal en échange, et après un vote à bulletins secrets, exige certaines conditions :

- Organisation d'une réunion publique
- Convention initiale limitée à un an
- Un retour au bout d'un semestre
- Mise à disposition d'un bureau selon les disponibilités de la Mairie
- Réunion pédagogique

Une réunion publique aura lieu le 7 Septembre à la salle des fêtes à 18h (si la crise sanitaire le permet).

Suivi des chantiers / voiries :

Dans le cadre des compétences déléguées, notamment la voirie, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a réalisé des travaux d'améliorations des routes communales aux lieu-dit Chez Chatraire et La Fas.

HISTOIRE - PATRIMOINE**Notre Histoire...**

Il s'agit d'une carte postale des années 1920. Avant d'être démolie pour y accueillir la cantine de l'école et le logement, des centaines de jeunes filles ont fréquenté ce lieu. Pour les plus jeunes, la photo laisse deviner le vieux clocher.

**DIVERS***En Bref !***OUVERTURE DE LA MAIRIE**

La mairie est ouverte :

Lundi de 15h à 18h

Mardi de 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 15h à 18h

Vendredi de 15h à 17h

Les permanences du maire et des adjoints seront organisées sur rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie.

COVID19

La préfète a pris un arrêté détaillant les exceptions pour le port du masque jusqu'au 31 Août 2021, où il reste obligatoire de le porter en extérieur (stades, marchés, brocantes, vide-greniers, lors de rassemblement, aux abords des établissements scolaires, des lieux de cultes). Pour toutes manifestations, pensez à vous munir de votre pass sanitaire (papier ou QR Code) ou d'un test PCR négatif de moins de 48 heures.

POINT INFOS**Fermeture Mairie**

La Mairie sera fermée pour les congés d'été du 9 Août au 27 Août inclus.

Antenne téléphonique

Une négociation est en cours pour que l'antenne soit installée sur le site dit de « l'Andra » appartenant à la région.

Réouverture salle des fêtes

Suite aux nouvelles mesures sanitaires, la salle des fêtes est réouverte à la location et à la réservation tout en respectant les jauges. Pour plus d'informations, merci de se renseigner auprès de la Mairie.

Distribution bacs SIMER

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de distribution des bacs en porte à porte, les enquêteurs du SIMER seront présents dans notre commune jusqu'à fin juillet. Un 2^{ème} passage est prévu entre le 16 Août et le 31 Août.

INTERCOMMUNALITÉ ET COMMUNE

L'actualité du Civraisien en Poitou

Une première réunion interprofessionnelle concernant la santé sur le secteur Civray-Charroux vient de se dérouler.

Dans le cadre du contrat local de santé, le président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, et Sylvie Coquilleau, vice-présidente en charge de la cohésion sociale, de la santé et de la mobilité, ont ouvert la première réunion sur la coopération en santé à destination des professionnels de santé sur le secteur Civraisien-Charlois. Cette soirée d'échanges a permis d'aborder les compétences, le rôle et les projets en matière de politique locale de santé de la communauté de communes.

Les deux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) du secteur ont pu présenter leur structuration autour du « faire ensemble » et le développement d'un meilleur accès aux soins, notamment tourné vers les spécialistes. Une vidéo promotionnelle du territoire a été réalisée afin d'attirer des professionnels de santé et de présenter la collaboration dynamique coordonnée entre Savigné et le pôle de Charroux désormais renforcé par des permanences de généralistes.

Ça bouge au mois d'Août dans votre commune !

Dimanche 1^{er} Août : un concert est prévu par le groupe Ô Bec ! à 19h à la salle des Fêtes.

Ô Bec ! C'est juste des chansons libres comme l'air, parfois engagées, déjantées, toujours pleines d'humanité, histoire éclairer la parole et chasser les petites haines de nos vies ordinaires.

L'univers musical est très ouvert, en appui sur le texte. Des couleurs rock, folksong dominant, parfois teintées de blues. On bascule de chansons intimistes à climat, à des ambiances plus rythmées ou drôles.

A rebrousse plumes, ça se veut tranchant, décalé, tendre, avec ou sans prise de bec.

Jeudi 12 Août : La Compagnie de la Trace vous proposera un spectacle en extérieur à 21h.

La Lyre charloise assurera la 1^{ère} partie à 20h.

Le Comité des Fêtes vous proposera un feu d'artifice à 23h.

L'entrée est gratuite pour ces différentes festivités. Au moment où nous imprimons le bulletin municipal, **le pass sanitaire sera exigé ou un test PCR négatif de moins de 48 heures.**

LES INFOS DANS LA COMMUNE

COMMÉMORATION
DU 8 MAI

En raison de la COVID 19, la commémoration a eu lieu en effectif réduit.

Étaient présents : Le Maire, les adjoints ainsi que les représentants de l'amicale des anciens combattants.



CURAGE DU CANAL

Mi-avril, une partie du canal allant du communal au gouffre a été curée. L'autre partie qui traverse le bourg sera réalisée ultérieurement.

NUMÉROATION DES
VILLAGES

Les plaques sont commandées et en cours de fabrication. Dans le prochain bulletin municipal, vous découvrirez les heures et lieux de rendez-vous pour récupérer votre numéro.



**Retour sur la journée
de la Randonnée Pédestre du 4 Juillet**

Météo favorable et bonne humeur garantie pour la journée rando du comité des fêtes !

De nombreux participants ont eu plaisir à se retrouver durant plusieurs kilomètres de marche (8/12/17 kms) ou de VTT (17/26/33/44/54 kms) sur les chemins de La Chapelle-Bâton et du territoire civraisien.

L'accueil aux différents points de ravitaillement s'est effectué dans la bonne humeur grâce aux bénévoles du comité.

Après l'effort, le réconfort... ! Un pique-nique, sorti du sac, a permis à tous de profiter d'un moment convivial qui s'est prolongé grâce à des parties de pétanque et une exposition dans la salle des fêtes.

La Chapelle-Bâton
Comité des fêtes
Dimanche 4 Juillet
RANDONNEE

Matin: Randonnée pédestre - VTT
Départ au stade à partir de 8h00
Port du masque pour inscription et ravitaillement
Café - Apéro - Merci d'emmener votre gobelet
Tarif : - Marche : 3€ - VTT : 5€

Marche : 8 / 12 / 17 km
VTT : 17 / 26 / 33 / 44 / 54 km
(port du casque obligatoire)

Midi: Pique-nique tiré de votre sac
autour de la salle des fêtes
Vente de frites - Plancha à disposition

Après-midi -15h00: Pétanque
tarif : 8€ par équipe
Buvette



**Journée du Patrimoine :
le 18 et 19 Septembre**

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 se dérouleront

les Journées du Patrimoine

Durant ce week-end, les visiteurs pourront :

- découvrir les œuvres de René Fumeron lors d'une exposition à la Salle des Fêtes de La Chapelle-Bâton de 10h-12h et 14h-18h
- visiter l'église de La Chapelle-Bâton



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Zoom sur l'U.S.C.B

"Le club de l'Union Sportive de La Chapelle Bâton compte cette année encore 110 licenciés provenant des différents cantons alentours répartis comme suit :

-8 licenciés garçons pratiquant dans les équipes du Groupement de Jeunes du Sud Vienne

- 82 licenciées filles dont

- 27 séniors réparties en deux équipes (une à 11 et une à 8),
- 23 joueuses de 13 à 16 ans pour deux équipes à 8
- 24 joueuses de 10 à 13 ans pour également deux équipes à 8
- 8 petites de 6 à 9 ans.

Ces 7 équipes s'entraînent les mardis et vendredis et jouent en compétitions interdépartementales (Vienne/Deux-Sèvres) les samedis et dimanches, dégagant une activité régulière autour du stade de la Chapelle Bâton.

-20 dirigeants bénévoles attachés à notre club (certains présents depuis plusieurs décennies) sont eux aussi présents plusieurs fois par semaine autour du terrain, qu'ils s'agissent de dirigeants, d'éducateurs sportifs diplômés, d'arbitres occasionnels, ou de simples bénévoles œuvrant pour l'organisation des rencontres, aidés par des parents venant en nombre soutenir nos licenciées.

Tous ces acteurs vivent dans une ambiance familiale, partageant le verre de l'amitié ou les gâteaux faits maison, se retrouvant pour combler leur passion du foot ou simplement soutenir les équipes, réalisant quelques travaux d'entretien des locaux ou du matériel, participant à une indispensable et vitale vie associative.

Depuis 1972, date de création de la première équipe féminine à La Chapelle Bâton, de nombreuses amitiés ont vu le jour, des victoires en Coupe et Championnat ont marqué à jamais les mémoires des joueuses et dirigeants ayant quelques années durant rallié ce club où il fait bon vivre."

Retrouvez dans notre prochaine édition des informations concernant le Comité des fêtes.

**La commission communication s'autorise une pause estivale et reprendra ses travaux au mois de Septembre.
Vous retrouverez le bulletin n°5 dans votre boîte aux lettres début décembre.**